



**CAPL n°2 et 3 du 17 décembre 2015**  
**Mouvement local de mutation des agents B et C au 1<sup>er</sup> mars 2016**

Après lecture des déclarations liminaires, l'ordre du jour a été développé de la façon suivante :

**CAPL 3 le matin :**

1. Approbation du PV de la CAPL n° 3 du 29 juin 2015 : Recours formulés par les AA FIP 1ère classe (Évaluation 2015): approuvé par toutes les OS présentes ;
2. Approbation du PV de la CAPL n° 3 du 29 juin 2015 : Mouvement local de mutation des agents de catégorie C au 1<sup>er</sup> septembre 2015 : approuvé par toutes les OS présentes ;
3. Mouvement local complémentaire de mutation des agents de catégorie C au 1<sup>er</sup> mars 2016 : **F.O.-DGFIP a voté contre** ;
4. Questions diverses.

**CAPL 2 l'après-midi :**

1. Mouvement local complémentaire de mutation des contrôleurs au 1<sup>er</sup> mars 2016 : **F.O.-DGFIP a voté contre** ;
2. Questions diverses.

**RAN LE MANS :**

Postes vacants À l'issue du mouvement	B	C
CDFP ECOMMOY * poste réservé emploi transféré de Bouloire	1*	1
CDFP CHATEAU DU LOIR	-	1
RELATIONS PUBLIQUES CDFP LE MANS	-	1
SIP LE MANS OUEST	-	1
SIP LE MANS EST	-	2

**RAN MAMERS :**

Postes vacants À l'issue du mouvement	B	C
CDFP FRESNAY SUR SARTHE	1	1
CDFP LA FERTE BERNARD	5	1
CDFP MAROLLES LES BRAULTS	2	-
CDFP SAINT PATERNE	1	-

**RAN LA FLECHE :**

Postes vacants À l'issue du mouvement	B	C
CDFP SABLE SUR SARTHE	1	1

**RAN SAINT CALAIS :**

Postes vacants À l'issue du mouvement	B	C
CDFP LE GRAND LUCE	1	-

### **- Quelques remarques de la direction suite aux liminaires :**

- les RAN « c'est bien embêtant » !

Pour signifier qu'une RAN est déficitaire, il faut qu'elle ait 40 % de déficit. Prenons par exemple la RAN de Mamers : B et C confondus, sans tenir compte de la filière, le taux de vacance est < 25 %. Si l'on ne considère que la gestion publique, la RAN de Mamers devient déficitaire à + de 40 %.

La RAN de La Flèche est également déficitaire.

A contrario, il semblerait y avoir du « surnombre », entendez sureffectif, à Mamers et La Flèche... C'est scandaleux !

Toujours ce problème d'attractivité des RAN périphériques au Mans !

- L'expérimentation de la « caisse sans numéraire » dans certains départements (*la Sarthe n'est pour l'instant pas concernée, mais...*). Certains services en Sarthe n'ont qu'un flux en numéraire très limité. Il n'est pas exclu, selon la direction, que ce moyen de paiement proposé à certains usagers soit supprimé.

### **- Dates des déménagements :**

- 08/01/2016 : Bouloire

- 11/01/2016 : Vibraye

- 14 et 15/01/2016 : la comptabilité des SIE fusionnés

D'ailleurs, la fusion des SIE 2 à 2 au Mans impacte tous les services du bâtiment avenue de Gaulle. En effet, il va falloir revoir l'implantation de chaque service en prévision d'éventuelles futures autres fusions, optimiser l'espace au maximum, le tout sans enveloppe allouée. Certains frais d'il y a à peine 2 ans auraient pu être évités si les plans de réaménagement avaient été mieux préparés.

### **- CLIC'ESI :**

La direction se réjouit d'un gain financier de 1500€ au département.

### **- Mesures de gestion :**

Quand bien même des agents sont titulaires d'un poste, il n'en demeure pas moins que l'usage des détachements provoque des déficits qu'il faut combler d'une façon ou d'une autre.

A cause de la fusion des SIE du Mans 2 à 2, il semblerait enfin que la direction tienne compte des effectifs du Pôle Enregistrement. D'ailleurs, ce service n'existe toujours pas au *Tagerfip*.

### **- Questions diverses :**

Suite à un arrêté, les SIE du Mans seront bien fermés au public le jeudi 31 décembre à 12h00.

« **Coup de gueule** » de **F.O.-DGFIP** : que signifie le sondage effectué par l'inspection générale des finances (IGF) auprès des entreprises en cours de contrôle ou en ayant fait l'objet récemment ? Quelle en est la finalité ? **Disqualifier le contrôle fiscal ? Supprimer des emplois de vérificateurs ?**

[Lire ici en téléchargement](#)

---

Vos représentants en CAPL :

- Xavier TINTHOIN, titulaire	SIP Mamers	tel : 02.43 31 45 02
- Anne PUJOL, titulaire	Paierie Départementale	tel : 02 43 77 18 71
- Michel DUSONG , expert	PCE Mamers	tel : 02 43 31 45 09
- Angélique DESPONTS, titulaire	SIE Le Mans Sud	tel : 02 43 83 85 67
- Jean-Yves PERDRIAU, expert	PCE Le Mans	tel : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>